

ASSEMBLÉE NATIONALE30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 864

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 4 BIS

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« période d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.